

Nouvelle interprétation des sépultures néolithiques de la grotte CH1 de Chauveau, à Godinne-Yvoir (province de Namur, Belgique)

Michel TOUSSAINT

RÉSUMÉ

Les ossements humains et le matériel archéologique découverts par des spéléologues, en 1976, à la grotte CH1 de Chauveau ont été interprétés comme relevant d'une sépulture collective d'un Néolithique de type « Seine-Oise-Marne » (S.O.M.) lors de l'étude monographique du site réalisée quelques années après la fouille. Une certaine évolution temporelle du dépôt, attestée par un corps en connexion anatomique disposé à la base du remplissage de la cavité, sous une espèce de cairn, avait cependant été notée. Peu après, dans le cadre de l'étude de la sépulture du Trou des Nots à Salet, située à quelque 7 km au sud-ouest de Chauveau, il a été supposé que le squelette articulé de la base de la grotte CH1 remontait au Néolithique moyen.

Une nouvelle interprétation des utilisations sépulcrales du site est proposée dans cet article. Elle se base sur deux nouvelles datations radiocarbone par AMS, sur un réexamen du matériel archéologique par référence à l'évolution récente des conceptions relatives au Néolithique des quatrième et troisième millénaires avant notre ère dans la région éponyme du S.O.M., ainsi que sur une analyse critique de la stratigraphie de la grotte. Il est ainsi suggéré que trois phases culturelles pourraient bien être attestées à Chauveau CH1 : une sépulture individuelle du Néolithique moyen, une possible sépulture plurielle du Néolithique récent, avec flèches tranchantes, et une sépulture plurielle du Néolithique final, associée à des pointes à pédoncules et ailerons naissants.

ABSTRACT

The human bones and archaeological material speleologists found in 1976 in the CH1 cave at Chauveau were first interpreted, in the course of a monographic study a few years after the excavation, as belonging to a "Seine-Oise-Marne" Neolithic collective burial, although evidence that some processes occurred over time, namely an anatomically connected body interred in the lower layer of the cave, under a kind of cairn, had been noted. Soon after, within the context of studies conducted at the "Trou des Nots" burial at Salet, 7 km south-west of Chauveau, it was estimated that the articulated skeleton of CH1 belonged to the Middle Neolithic.

This article presents a new interpretation of the burials that took place at CH1. It is based on two new AMS radiocarbon dates, on the re-examination of the archaeological material in the light of recent developments in the understanding of the 4th and 3th millenniums BC of the S.O.M. region, as well as on a critical analysis of the stratigraphy of the cave. Three burial phases might possibly be determined at Chauveau CH1: a Middle Neolithic single burial, a Late Neolithic multiple burial, with some edged points, and a Final Neolithic multiple burial, associated with stemmed points.

1. Introduction

Au cours de l'année 1976, trois spéléologues namurois, G. et J. Boden ainsi que Th. Fastrès, entreprennent la fouille de deux petites grottes contiguës qui s'ouvrent au sud, en périphérie du massif calcaire de Chauveau (ou Chauvaux), à Godinne, un village de la commune d'Yvoir (province de Namur). Le site se trouve sur la rive droite de la Meuse, au débouché d'un petit vallon sec, à quelque 300 m au sud de l'ancien sanatorium de Mont, devenu depuis une clinique liée à l'Université catholique de Louvain (fig. 1). Ses coordonnées Lambert sont : $x = 186,587$; $y = 116,750$. Son altitude est d'environ 160 m.

Très vite, les fouilleurs exhument de nombreux ossements humains, de la faune et des

artefacts préhistoriques et protohistoriques dans l'une des deux cavités, baptisée CH1. Les conditions de recherche sont loin d'être optimales. En effet, aucun plan de répartition de l'ensemble du matériel n'est réalisé et les seules coupes dressées sont limitées à des croquis approximatifs. Aucun tamisage n'est effectué et aucun échantillon palynologique, sédimentologique et malacologique n'est prélevé. Les artefacts lithiques et osseux ne sont que rarement récupérés par référence à la stratigraphie. Une telle situation tient à la fois au manque d'expérience des fouilleurs, dû à leur jeune âge, et au contexte général de l'époque, où les méthodes de fouille des sépultures en grotte étaient encore très sommaires en Wallonie. Ce n'est en effet qu'à partir de la fouille de l'abri Masson, à Sprimont, en 1983, que des plans

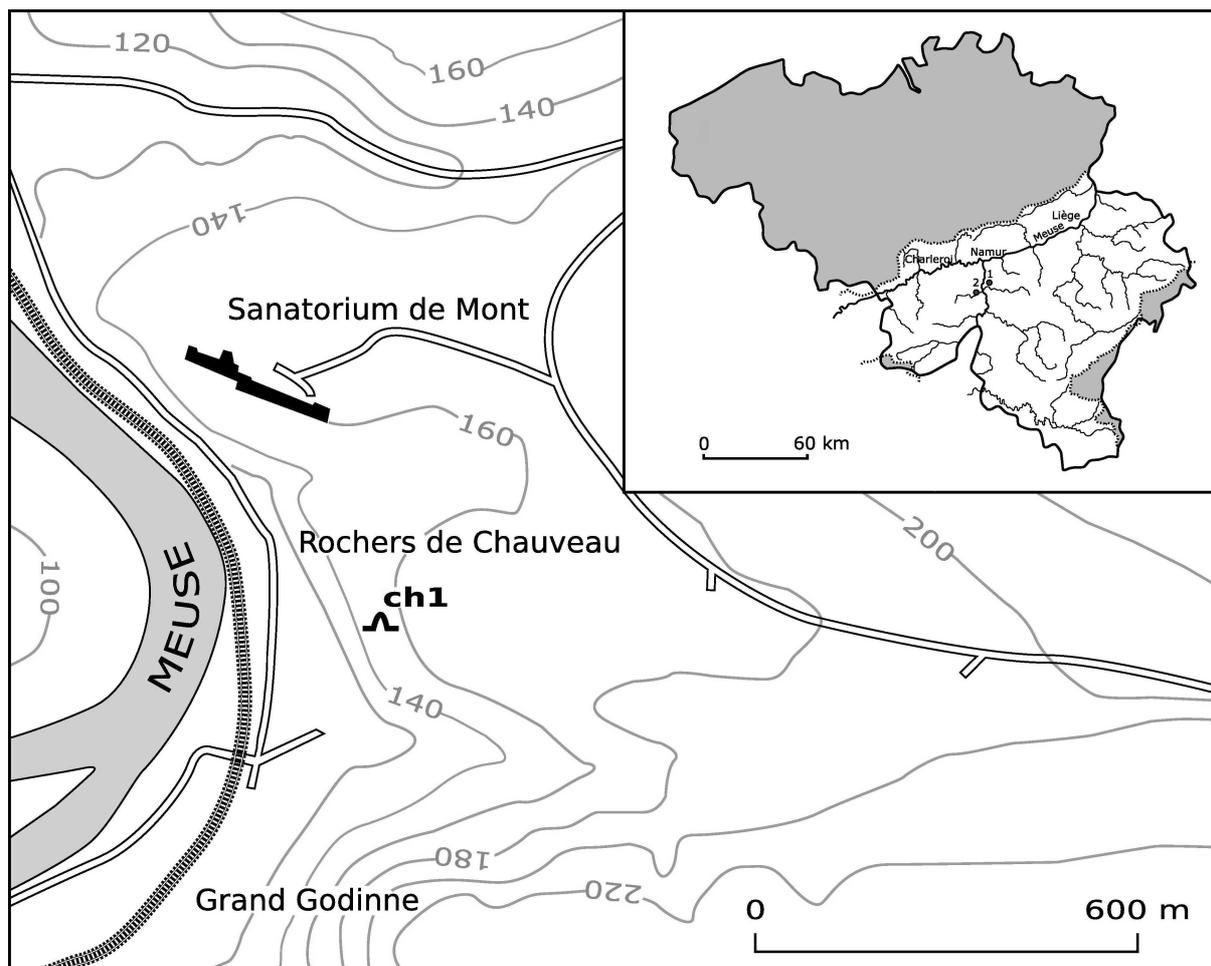


FIG. 1. – Situation de la grotte CH1 de Chauveau. Les deux sites positionnés dans l'encadré — qui délimite le Bassin mosan wallon — correspondent à Chauveau CH1 même (n° 1) et à Salet (n° 2).

de répartition précis de tous les ossements des sépultures ont commencé à être à peu près systématiquement réalisés.

Quoi qu'il en soit, en raison de la richesse archéologique et anthropologique du gisement, une intéressante étude détaillée des collections rassemblées à la grotte CH1 est entreprise par le R. P. Éd. Boné et une série de collaborateurs. Elle aborde différents aspects archéologiques, anthropologiques, paléontologiques et radiométriques de la cavité (Boné *et al.*, 1983).

Le présent article cherche à actualiser l'interprétation de ce gisement qui présente un intérêt majeur pour l'étude de la succession des utilisations sépulcrales des grottes du bassin mosan au cours du Néolithique. Après un rappel des données de la fouille, issues de la publication princeps (§ 2), et des premières interprétations qui en ont été déduites (§ 3), le réexamen proposé ici (§ 4) se fonde sur une analyse critique de la succession des dépôts de

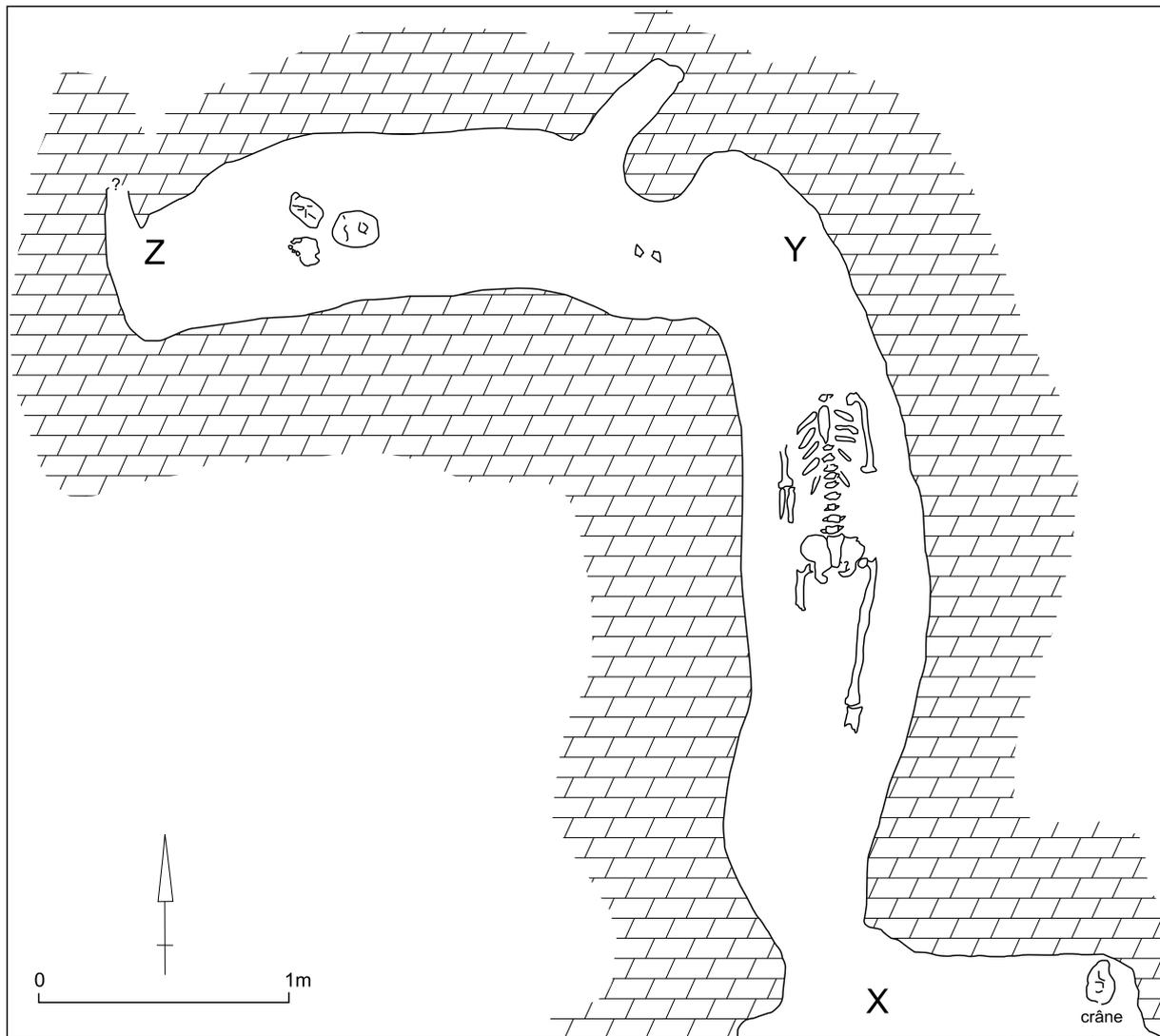
la grotte, sur deux nouvelles datations radiocarbones par AMS d'ossements humains provenant des niveaux supérieurs du remplissage, ainsi que sur une révision du matériel archéologique par référence à l'évolution récente des conceptions relatives au Néolithique du quatrième millénaire et de la première moitié du troisième dans la région éponyme du S.O.M., le Bassin parisien.

2. Données classiques

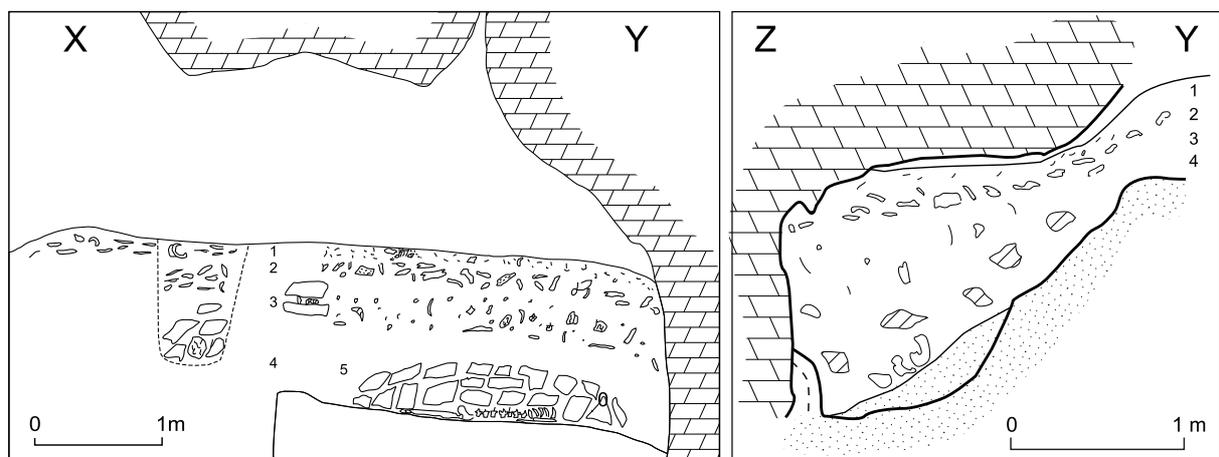
2.1. Stratigraphie

D'après les notes des fouilleurs (Boné *et al.*, 1983 : 9–16), la grotte CH1 présente cinq couches, soit, de haut en bas (fig. 2, b et c) :

- couche 1 : « amalgame de pierres, de terre noire et de feuilles », avec uniquement des os de petits rongeurs ;
- couche 2 : « deuxième couche d'une profondeur de trente centimètres » qui contenait



a



b

c

FIG. 2. - Grotte CH1 de Chauveau. a : plan de répartition des ossements du squelette en connexion partielle découvert dans la couche 5; b : coupe longitudinale des dépôts de la première partie de la grotte; c : coupe de la partie arrière de la grotte (d'après les fouilleurs, in Boné *et al.*, 1983).

- « un grand nombre d'ossements humains ou animaux » et « quelques fragments de poterie rouge [...] » grossièrement façonnés ;
- couche 3 : cette strate contenait de nombreux restes humains, tant des dents que des os crâniens et post-crâniens, ainsi que du charbon de bois, de la faune et une pointe de flèche à pédoncule et ailerons naissants ;
 - couche 4, qui n'a plus fourni que de rares ossements humains mais contenait « quelques silex taillés : grattoirs, éclats, couteaux » ;
 - couche 5, avec « un squelette en position dorsale », qui était « recouvert de pierres ».

2.2. Recrutement et pratiques funéraires

La grotte CH1 a livré des ossements humains répondant à deux types de contexte. Les informations publiées à propos des pratiques funéraires mises en œuvre dans la grotte CH1 sont cependant très réduites.

La couche 5 contenait un squelette partiel en connexion anatomique (fig. 2, a). Son crâne manquait ; selon les fouilleurs, il pourrait s'agir de celui qui a été découvert plus au fond de la cavité. Ce point de vue est cependant mis en doute par A. Halaczek (Boné *et al.*, 1983 : 24). L'individu est considéré comme « rigoureusement inhumé dans un contexte de parure et de protection » (Boné *et al.*, 1983 : 28). Il reposait en décubitus dorsal, pieds vers l'extérieur de la grotte.

Dans les couches sus-jacentes, 2 et 3 mais aussi accessoirement 4, se trouvaient de nombreux ossements déconnectés et souvent brisés, disposés « pêle-mêle sur un demi-mètre d'épaisseur » (Boné *et al.*, 1983 : 28). Pris globalement, les restes humains de ces couches correspondent à un minimum de seize individus, sur base de l'examen des os de la grotte CH1. En raison des méthodes de fouilles utilisées, il n'est plus possible de raccorder chaque os à une couche précise, encore que la lecture critique du rapport des fouilleurs (in Boné *et al.*, 1983 : 9-16) permet parfois de situer stratigraphiquement l'un ou l'autre reste humain. Les ossements présents appartiennent à toutes les parties du corps. La collection traduit la présence d'adultes des deux sexes, d'enfants et d'adolescents. La répartition des âges des défunts correspond assez bien à celle d'une population, depuis des enfants d'environ quatre ans et des adolescents jusqu'à

des adultes jeunes et plus âgés (Verger-Pratoucy, in Boné *et al.*, 1983 : 25).

2.3. Archéologie

Le matériel archéologique découvert dans la grotte est varié.

La couche 2 a livré quelques éléments de poteries de l'âge du Bronze connus en Basse Belgique et aux Pays-Bas sous l'appellation de céramique d'Hilversum (fig. 3, 1 et 2 ; Van Impe, in Boné *et al.*, 1983).

Outre une dizaine d'éléments de débitage, les artefacts en silex des couches 3 à 5, prises globalement, se répartissent en :

- trois pointes de flèches à pédoncule et ailerons peu dégagés. La première, à ailerons non récurrents, est proche du type 120 et du sous-type 121 de Renard (2004), quoique le pédoncule soit un peu large (fig. 3, 3). La deuxième, à ailerons naissants, s'apparente au type 110 de Renard (2004 ; fig. 3, 4) et la troisième au type 230 ou losangique asymétrique de Renard (2004, fig. 3, 5) ;
- deux armatures tranchantes, trapézoïdales à bords divergents, avec dans les deux cas un bord légèrement concave (fig. 3, 6 et 7) ;
- une scie à encoches (fig. 3, 8) ;
- un retouchoir (fig. 3, 9) ;
- un perceur double (fig. 3, 10) ;
- un éclat de hache polie.

Un lot de 68 rondelles en schiste vert, toutes perforées et ne dépassant généralement pas une dizaine de mm de diamètre, a également été trouvé dans la cavité (fig. 3, 11 à 13). Cinq exemplaires supplémentaires proviennent de la grotte voisine, CH2, située un peu plus bas. D'autres éléments perforés (fig. 3, 14 et 15) ont été réalisés au départ d'une coquille, d'un petit caillou de calcaire, d'une plaquette de calcaire, d'un fragment d'argile, d'une épiphyse proximale de radius de chien ainsi que de sept dents de chien et de porc. D'après les fouilleurs, ces éléments perforés composaient un collier que portait le défunt de la couche 5 (Boné *et al.*, 1983 : 13).

2.4. Radiocarbone

Le squelette de la couche 5 a été daté, à partir d'un lot d'ossements, au radiocarbone « classique » à 4970 ± 80 BP (Lv-1173), ce

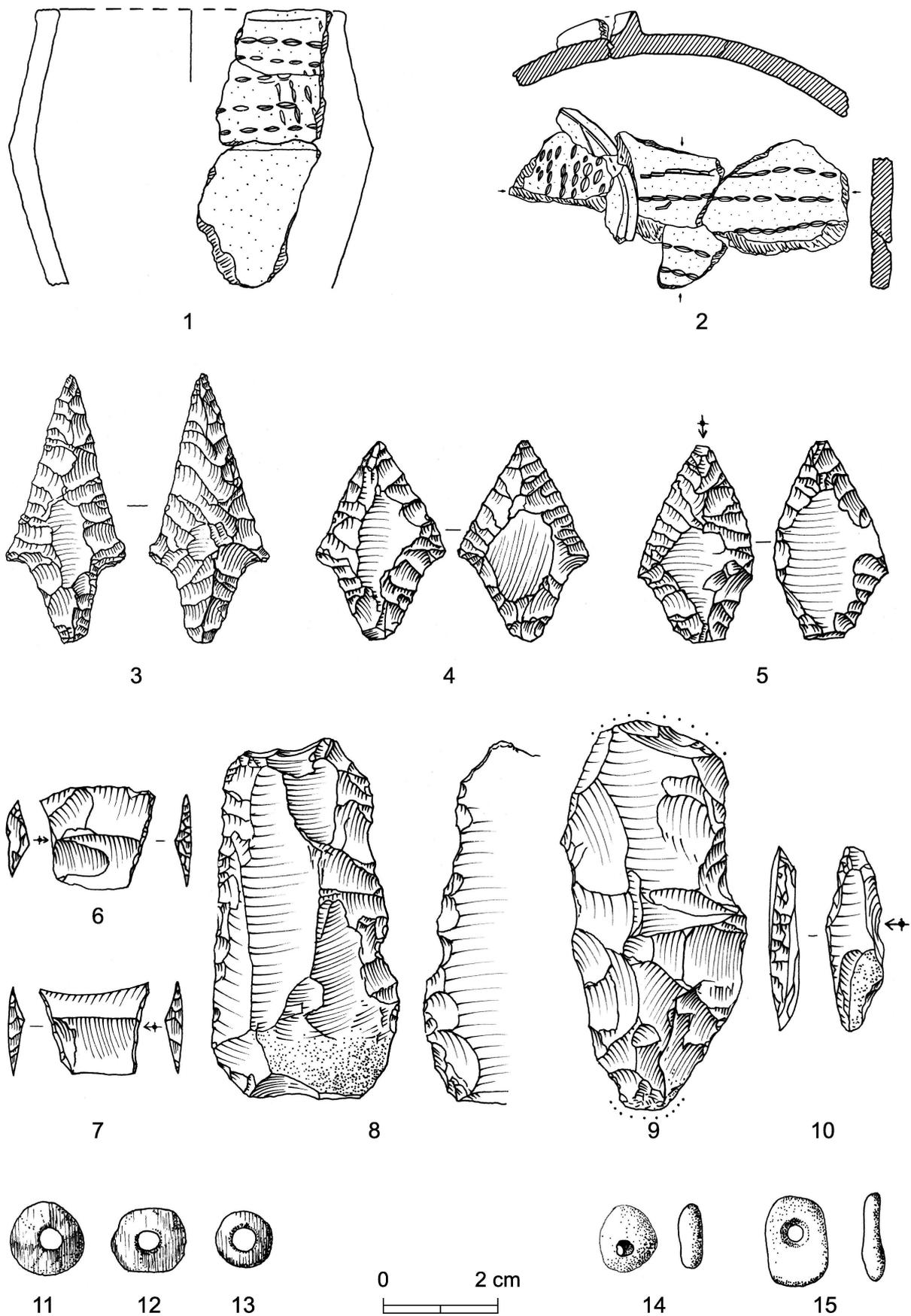


FIG. 3. - Matériel archéologique découvert dans la grotte CH1 de Chauveau : 1 et 2, céramique de l'âge du bronze (sans échelle, conformément à la publication originelle), couche 2; 3 à 5, pointes à pédoncule et ailerons, couche 3 certaine (n° 3) ou probable (n°s 4 et 5); 6 et 7, armatures trapézoïdales, couche 4; 8, scie à encoches, couche 4; 9, retouchoir, couche 4; 10, perceur double, couche 4; 11 à 15, rondelles percées, couche 5 (d'après Boné *et al.*, 1983 : 31, 35).

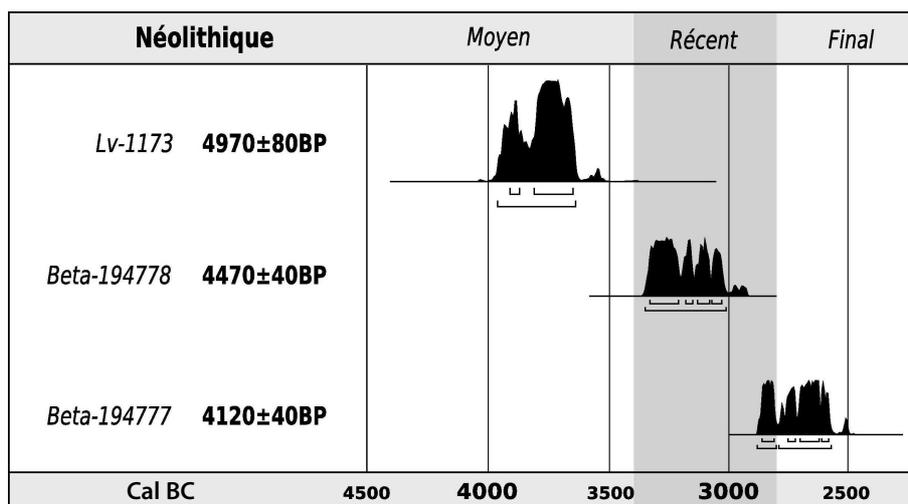


FIG. 4. – Sériation des trois datations radiocarbones d'ossements humains de la grotte CH1 de Chauveau

qui correspond à l'intervalle 3910–3650 après calibration à 1σ et 3960–3640 Cal BC à 2σ (fig. 4).

2.5. Faune

La série de microvertébrés récoltée à CH1, malheureusement sans distinction de couches, appartient à des espèces qui caractérisent encore la faune régionale actuelle. La majorité des restes provient de batraciens, surtout des crapauds, sans doute attirés par des conditions climatiques et un milieu favorables. Parmi les rongeurs, le mulot et le campagnol roussâtre, typiques de biotopes forestiers, sont les mieux représentés. Cette microfaune témoigne d'un climat tempéré proche de l'actuel et correspond à l'Holocène, sans doute d'âge Boréal à Subboréal (Cordy, in Boné *et al.*, 1983).

Les quelques ossements de mammifères de taille un peu supérieure relèvent également d'une faune tempérée; il s'agit de lièvres et lapins, de renards, chiens et chats ainsi que de cochons, moutons, chèvres et bœufs (Boné *et al.*, 1983 : 44–45). Aucune information pertinente, notamment planimétrique, ne permet de savoir si ces ossements ont, ou non, une relation avec les sépultures, comme o randes par exemple.

3. Interprétations originelles

Deux interprétations de la signification des ossements de Chauveau CH1 ont été proposées peu après la fouille (fig. 5).

Pour les uns (Boné *et al.*, 1983 : 28, 40), le squelette de la couche 5 doit, en raison de sa position stratigraphique, être considéré comme la plus ancienne inhumation de la grotte; cependant, sur base du matériel archéologique pris globalement, il doit être interprété comme relevant du « Seine-Oise-Marne », ou S.O.M., comme les ossements des couches supérieures du site. Une telle interprétation accorde peu d'importance à de pourtant évidentes différences de répartition stratigraphique des ossements. Elle était cependant dans l'air du temps en ce début des années 1980, dans la mesure où divers chercheurs privilégiaient encore l'idée d'une chronologie longue de cette culture (Cahen & De Laet, 1980).

Peu après, la sépulture du Trou des Nots à Salet, située à 7 km au sud-ouest de Chauveau, dans la vallée de la Molignée, fut attribuée à un Néolithique moyen apparenté au MK sur base d'arguments de natures diverses (Otte & Évrard, 1985) :

- la date radiocarbone du squelette de Salet, Lv-1463 = 4820 ± 60 BP, est plus proche de celles du Néolithique moyen que récent;
- le seul document lithique découvert, une lame appointée, serait à rapprocher de « lames découvertes en abondance aux ateliers de Spiennes » et s'écarterait « en tous cas des lames appointées caractéristiques du S.O.M. »;
- le caractère individuel de la sépulture et sa disposition sous une espèce de cairn différenciaient Salet de la plupart des sépultures du Néolithique récent connues à l'époque, qui sont plurielles.

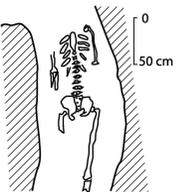
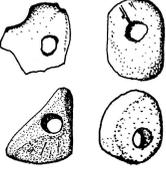
Couches	Disposition des os	Matériel archéologique	14 C	Interprétation						
				Boné et <i>al.</i> , 1983		Otte & Évrard, 1985		Cet article		
				Type de site	Attribution	Type de site	Attribution	Type de site	Attribution	
1										
2	Pas de connexion		4120 ± 40 BP (Beta-194777)	Habitat Os humains remaniés	Âge du bronze			Habitat Os humains remaniés	Âge du bronze	
3	Pas de connexion		4470 ± 40 BP (Beta-194778)	Sépulture collective	Seine-Oise-Marne			Sépulture plurielle	Néolithique Final	
4	Pas de connexion								Hypothèse : 1 2 Habitat Sépult. plurielle	Néolithique Récent
5			4970 ± 80 BP (Lv-1173)	Sépulture individuelle			Sépulture individuelle	Néolithique Moyen	Sépulture individuelle primaire	Néolithique Moyen

FIG. 5. – Nouvelle interprétation de la signification des ossements humains de la grotte CH1 de Chauveau sur base de la stratigraphie, du matériel archéologique et des datations radiocarbones.

À l'occasion de cette étude, la similitude entre le squelette en connexion de la couche 5 de Chauveau CH1 et celui de Salet fut remarquée, tant en matière de dates ^{14}C qu'en ce qui concerne le caractère individuel de l'inhumation, la présence de connexion et la disposition sous cairn. Une attribution du squelette partiel de CH1 au Néolithique moyen fut dès lors logiquement proposée.

4. Nouvelles recherches

De nouveaux arguments permettent, deux décennies après ces premiers travaux, de tenter de préciser encore la signification des dépôts osseux humains de la grotte CH1. Ils se basent sur deux datations radiocarbone par AMS, sur un réexamen du matériel archéologique par référence à l'évolution récente des conceptions relatives au Néolithique des quatrième et troisième millénaires dans la région éponyme du S.O.M., ainsi que sur une analyse plus critique de la stratigraphie de la grotte (fig. 5).

4.1. Datations AMS

Pour tenter, comme déjà suggéré il y a une vingtaine d'années (Gilot, 1985 : 193), d'apporter un peu plus d'objectivité à la discussion de la chronologie des dépôts osseux du site, deux datations radiocarbone par AMS ont récemment été demandées au laboratoire de Beta analytic, à Miami (Floride, USA). Elles ont toutes deux été obtenues au départ de cinquièmes métatarsiens gauches d'adultes en provenance des couches supérieures du site. Les résultats sont les suivants :

- Beta-194778 = 4470 ± 40 BP (échantillon CH1 76 407), soit entre 3330 et 3030 Cal BC après calibration à 1σ et entre 3350 et 3010 Cal BC à 2σ ;
- Beta-194777 = 4120 ± 40 BP (échantillon CH1 76 404), soit entre 2860 et 2580 Cal BC à 1σ et entre 2880 et 2570 Cal BC à 2σ .

Il semble, sur base de l'examen des rares archives de la fouille, que le premier échantillon sélectionné pour datation provienne de la base de l'amas osseux, soit de la partie inférieure de la couche 3 ou même de la couche 4, tandis que la seconde datation correspondrait à un os trouvé vers le haut de l'amas osseux, soit dans la partie

supérieure de la couche 3 ou dans le bas de la couche 2.

Quoique des réserves doivent donc être émises sur la signification fine de ces résultats, en raison de l'imprécision de leur positionnement stratigraphique et de la présence de plateaux dans la courbe de calibration, il est intéressant de constater que les trois datations d'ossements humains de la grotte CH1 fournissent des résultats de plus en plus anciens à mesure que l'on descend dans les dépôts. Une telle succession chronologique plaide pour une suite d'utilisations sépulcrales du site plutôt que pour un usage unique.

4.2. Nouvelle lecture stratigraphique

4.2.1. Stratigraphie

La description de la succession des couches, effectuée par les fouilleurs, est hétérogène. Elle mélange en e et de rares informations réellement stratigraphiques à des considérations liées au contenu en matériel archéologique et anthropologique. Toutes ces « couches » n'ont donc pas la même signification. Ainsi la reconnaissance des n^{os} 1 et 5 se fonde respectivement sur l'observation d'« un amalgame de pierres » et d'une espèce de cairn de pierres. Les trois autres « couches » sont par contre distinguées sur base de la richesse en ossements humains et de la présence plus ou moins abondante de matériel archéologique.

4.2.2. Répartition stratigraphique du matériel archéologique

La position stratigraphique du matériel archéologique néolithique et sa relation avec les ossements humains des différentes couches ne sont pas toujours claires.

Selon l'étude originelle, l'essentiel des documents proviendrait de la même couche que le squelette en connexion (Vermeersch, in Boné *et al.*, 1983 : 34). Une telle généralisation est abusive, comme permet de s'en rendre compte le dépouillement du rapport des fouilleurs (Boné *et al.*, 1983 : 9-16).

La plus belle pointe de flèche pédonculée du site provient en e et clairement de la couche 3 (rapport des fouilleurs, in Boné *et al.*, 1983 : 11). Les deux autres armatures à pédoncules ont été trouvées à l'arrière de la cavité, dans une zone où, d'après la vague coupe proposée (fig. 2, c ;

Boné *et al.*, 1983 : 10), les sédiments présentent un tel pendage qu'il paraît illusoire de vouloir, en fonction de l'imprécision de la fouille, situer stratigraphiquement ces artefacts; cependant, selon Th. Fastrès, ces deux pièces proviennent bien de la couche 3 (communication orale le 18 août 2005).

Le restant du matériel en silex provient essentiellement de la couche 4. En effet, les « grattoirs, éclats, couteaux » qui y sont rapportés dans le rapport des fouilleurs (in Boné *et al.*, 1983 : 11) correspondent à la scie à coches, au retouchoir et aux deux flèches tranchantes de l'inventaire réalisé par P. Vermeersch (communication orale de Th. Fastrès le 18 août 2005).

Les rondelles perforées en schiste étaient dispersées dans la grotte (rapport des fouilleurs, in Boné *et al.*, 1983 : 13), quoique beaucoup semblent avoir été trouvées aux abords du squelette, donc vraisemblablement dans la couche 5.

4.2.3. Répartition stratigraphique des ossements humains

À l'exception du squelette partiel de la couche 5, la position stratigraphique individuelle des ossements est rarement précisée dans les diverses parties de la publication originelle et dans les rares archives de la fouille.

La deuxième couche a livré, selon les observations des inventeurs, un grand nombre d'ossements humains et animaux brisés, tant crâniens que postcrâniens (rapport, in Boné *et al.*, 1983 : 11).

De nombreux os humains proviennent de la couche 3. Il s'agit « de nombreux os de crâne et plus de trois cents dents humaines », de « la moitié inférieure gauche d'une autre mâchoire plus usée » ainsi que des « fragments d'os de crâne [...] calcinés »; le squelette postcrânien était représenté par « des vertèbres, des côtes et divers ossements humains ». Des précisions topographiques ne sont fournies que pour « une moitié droite de mandibule portant encore 4 dents » qui se trouvait entre deux grosses pierres bien visibles sur la coupe dressée (fig. 2b).

À propos de la quatrième couche, il est juste noté qu'elle « ne comporte presque plus d'ossements ».

4.3. Matériel archéologique

À la lumière des connaissances actuelles, le réexamen du matériel lithique néolithique

découvert à la grotte CH1 en 1976 offre également d'intéressantes perspectives.

Classiquement, on attribuait les sépultures karstiques mosanes à un faciès apparenté au Seine-Oise-Marne (S.O.M.) du Bassin parisien (Mariën, 1950 et 1952; De Laet, 1982). Les armatures attribuées à cette culture consistaient, pensait-on (Bailloud, 1964), surtout en flèches tranchantes mais aussi en pointes à pédoncule et ailerons. Il est donc logique que, dans un tel contexte, « la » grotte sépulcrale CH1 ait été globalement rapportée à ce faciès dans la publication originelle (Boné *et al.*, 1983).

Les recherches récentes, tant les fouilles que le réexamen du matériel archéologique et le recours au radiocarbone pour dater les ossements humains, conduisent cependant à nuancer l'attribution des sépultures holocènes régionales.

Dès 1984, l'étude de la fouille entreprise par G. et J. Dubuis à la diaclase D5 de Loverval, avec réalisation de datations radiocarbones (Dubuis, 1993; Toussaint, 1997), a démontré l'existence de sépultures karstiques dès le Mésolithique ancien. D'autres sites des dixième et neuvième millénaires avant notre ère, en dates calibrées, ont ensuite été fouillés, notamment à la grotte Margaux et à l'Abri des Autours, ou identifiés lors du réexamen d'anciennes collections, comme au Petit Ri à Malonne (Toussaint, 2002a).

L'étude de la fouille de la sépulture individuelle de Salet, également exhumée en 1984, a permis de suggérer l'existence d'inhumations karstiques au Néolithique moyen, avec cependant des indices limités (Otte & Évrard, 1985). Dès cette époque, il avait également été proposé de rapporter la sépulture individuelle de la couche 5 de la grotte CH1 au Néolithique moyen. La découverte de la petite sépulture plurielle, à trois défunts, du Trou de la Heid à Comblain-au-Pont, réalisée de 1986 à 1992, a apporté la preuve définitive de cette utilisation sépulcrale des cavités karstiques au Néolithique moyen, en raison de la richesse d'un matériel archéologique surtout caractéristique (Toussaint & Becker, 1992). Par la suite, d'autres sites ont également pu être rapportés à cette phase, soit à l'occasion des fouilles modernes comme dans les niveaux supérieurs de l'Abri des Autours (Cauwe, 1995) et à l'abri supérieur de Goyet (Toussaint *et al.*, 1999), soit par la datation radiocarbone de collections exhumées au XIX^e et au début du XX^e siècle dans diverses grottes de

la région dinantaise, notamment les grottes D, B, AB et L d'Hastière (Cauwe *et al.*, 2000) et la grotte de Moniat (Toussaint, 1999).

Les conceptions relatives aux phases plus récentes du Néolithique ont également considérablement évolué au cours des dernières décennies, surtout sur des bases typologiques et radiocarbone. Ainsi dans le Bassin parisien, région éponyme du « Seine-Oise-Marne », les chercheurs ont subdivisé le classique S.O.M., défini par Bosh-Gimpera, en S.O.M. *stricto sensu* et en Néolithique final de type Gord (Chambon *et al.*, 1997; Renard, 2004), auxquels succède le Campaniforme. Dans les régions voisines, d'autres groupes ont été identifiés, par exemple Deûle-Escaut à la place de Gord dans le nord de la France et en Hainaut.

Au niveau des armatures, le S.O.M. *stricto sensu* se caractérise par une forte proportion d'armatures trapézoïdales tranchantes (classe 500 de Renard, 2004). Le Néolithique final de type Gord/Deûle-Escaut livre surtout des flèches à pédoncule et ailerons dégagés et récurrents (types 120 et 130 de Renard, 2004). Les deux groupes peuvent fournir quelques armatures à pédoncule et ailerons naissants (type 110).

Ces nouvelles considérations amènent logiquement à s'interroger sur la taxinomie des industries du bassin mosan wallon.

Les armatures tranchantes y sont le plus souvent absentes; dans les rares cas où il y en a, elles sont d'ailleurs peu nombreuses, rarement plus d'un exemplaire. À l'inverse, les pointes à pédoncule et ailerons souvent naissants, mais parfois aussi bien marqués, dominant largement la plupart des assemblages, comme à la grotte de La Préalte II (Burnez-Lanotte, 1989; Toussaint, 2002b), pouvant même atteindre une vingtaine d'exemplaires à l'abri de Martouzin et même une soixantaine au trou du Renard, à Marché-en-Famenne.

Les rares cas de coexistence entre armatures tranchantes et pédonculées sont, en outre, loin d'être convaincantes. Outre la grotte CH1 de Chauveau, discutée dans cet article et où les deux types d'armatures semblent bien provenir de couches différentes (§ 4.2.2), la seule apparente association de ces deux types d'armatures se produit au Trou des Blaireaux, à Vaucelles. Il ne paraît cependant pas possible, dans ce dernier site, de garantir que le matériel des fouilles de 1904, qui ont livré l'unique armature à tranchant transversal du site (de Loë & Rahir, 1913), et

celui des recherches des années 1980, au cours desquelles ont été découvertes les pointes à pédoncule (Bellier & Cattelain, 1986–1987), soient strictement synchrones. Les premiers fouilleurs mentionnent d'ailleurs trois cellules funéraires bien séparées les unes des autres... La fragilité des associations, qui semblent plus fictives que réelles, tend donc à suggérer qu'en Wallonie, l'évolution des armatures est sensiblement parallèle à celle qui a été reconnue dans le Bassin parisien.

Sur de telles bases, les deux types d'armatures découvertes à la grotte CH1 composent deux lots qui pourraient bien refléter deux ensembles culturels.

4.4. Nature des occupations

Le squelette de la couche 5 correspond, sans équivoque possible, à une sépulture individuelle sous cairn.

Selon le rapport des fouilleurs, la couche 4 ne comportait que peu d'ossements mais un matériel lithique intéressant quoique réduit à quelques silex taillés (§ 2.3 et 4.2.2). La signification de tous ces documents dans cette couche est plus délicate à évaluer. S'agit-il des traces d'un habitat, avec éventuellement percolation de quelques ossements humains depuis la couche 3 sus-jacente (fig. 5, couche 4, hypothèse 1)? Est-on en présence d'une sépulture réduite à une petite série d'ossements et à quelques objets (fig. 5, couche 4, hypothèse 2)?

Le petit nombre d'ossements trouvés dans cette couche 4 pourrait, de prime abord, suggérer l'idée d'une intrusion d'os humains de la couche 3 dans les éventuels vestiges d'un habitat de la couche 4. À l'analyse comparative, il s'avère cependant que d'autres sites interprétés comme sépulcraux n'ont livré que très peu d'ossements. En outre, le fait qu'un métatarsien humain provenant soit du sommet de cette couche 4, soit de la base de la couche 3, ait été daté par AMS à 4470 ± 40 BP montre clairement, par comparaison avec la date à 4120 ± 40 BP du sommet de la couche 3, que l'amas osseux sus-jacent à la couche 5 n'est pas chronologiquement homogène. La pauvreté du matériel lithique de la couche 4 ainsi que l'absence de céramique associée et de traces de foyer fournissent d'autres indices qui s'accordent mal à une interprétation comme habitat. Enfin, la cohérence de la date sur os humain à 4470 BP et de l'outillage de

la couche 4, particulièrement les flèches tranchantes trapézoïdales, plaide également davantage en faveur d'une sépulture collective que d'un habitat.

Les ossements trouvés dans la couche 3 évoquent les autres sépultures plurielles du Bassin mosan dont Chauveau CH1 serait un des multiples exemples de la fin du Néolithique.

D'après la première étude du site (Vermeersch, in Boné *et al.*, 1983 : 40–42), les ossements humains trouvés dans la couche 2, souvent brisés, correspondraient à des phénomènes de remaniement de la couche sous-jacente, apparemment lors d'une courte occupation du site à l'âge du Bronze, bien attestée par quelques éléments céramiques trouvés dans la même strate 2. Quoique l'absence de plans de fouilles et d'informations relatives à la disposition des ossements — entre autres à leurs pendages qui devraient être très variés en cas de remaniement — permettent difficilement une opinion sûre, les datations radiocarbones obtenues récemment plaident plutôt en ce sens, en montrant que la céramique protohistorique et les os humains relèvent d'époques nettement distinctes.

4.5. Pratiques funéraires

Une des démarches essentielles de toute fouille anthropologique moderne tient au décryptage des pratiques funéraires mises en œuvre. Un tel décodage nécessite la réalisation de plans de répartition précis des ossements ainsi que des commentaires *in situ* relatifs à la position des extrémités proximales et distales de chaque os, aux faces d'apparition, aux proximités entre documents, donc des connaissances approfondies de l'anatomie osseuse. C'est au prix de ce fastidieux travail de terrain, qui implique un constant dialogue entre l'observation et la réflexion, qu'on peut espérer obtenir des informations à propos du caractère primaire ou secondaire des sépultures, de la nature collective (inhumations successives) ou multiple (inhumations simultanées) des sépultures plurielles, du dépôt en pleine terre ou en espace vide ...

Malgré les graves lacunes de la fouille de Chauveau CH1, qui rendent une telle approche aléatoire, il semble cependant possible de proposer quelques interprétations plus détaillées que celles qui ont été suggérées dans la publication initiale.

Le défunt de la sépulture individuelle de la couche 5 reposait, cela a été décrit, en décubitus dorsal, pieds vers l'entrée (Boné *et al.*, 1983). Divers indices permettent en outre de soupçonner qu'il s'agit d'un dépôt de type primaire. En effet, le vague plan réalisé lors de la fouille tend à montrer que le thorax, tant les vertèbres que l'essentiel des côtes, s'est décomposé sur place. Il ne semble pas davantage s'être produit de mise à plat des os coxaux, ce qui suggère une inhumation réalisée en pleine terre plutôt que dans un espace ouvert. L'absence de crâne est par contre difficilement explicable en raison du manque de données de terrain : prélèvement volontaire avant inhumation ? Phénomène taphonomique engendré par exemple par des animaux fouisseurs ? Remaniement anthropique plus récent ?

Lorsqu'on le compare aux autres sépultures du Néolithique régional en milieu karstique, l'unique défunt de la couche 5 de Chauveau CH1, en décubitus dorsal sous un cairn, se distingue de la plupart des sépultures des phases récente et finale, qui sont plurielles et apparemment collectives. Il se rapproche par contre des sépultures individuelles qui composent une partie importante des sépultures du Néolithique moyen mosan, avec Salet en exergue.

Les ossements des autres couches du site, surtout 2 et 3 mais aussi accessoirement 4, ne présentaient, selon les informations fournies par les fouilleurs, aucune organisation. Ils étaient dispersés pêle-mêle. En l'absence de plans de répartition précis, il semble délicat d'apporter davantage de précision. Tout au plus peut-on supposer avoir affaire à une ou à plusieurs sépultures plurielles. Il n'est cependant pas possible, pour les raisons déjà évoquées, de déterminer de nombreux paramètres tels le nombre minimum d'individus par couche, le caractère collectif ou multiple des inhumations, leur nature primaire ou secondaire ou encore leur réalisation en pleine terre ou en espace ouvert.

5. Conclusion

La nouvelle interprétation des dépôts funéraires de la grotte CH1 de Chauveau proposée dans le cadre du présent article repose sur des indices stratigraphiques, archéologiques et radiocarbones.

Tant les ossements humains que le matériel archéologique proviennent de quatre niveaux de la stratigraphie établie par les fouilleurs, soit des couches 2 à 5.

Une certaine évolution typologique des documents archéologiques parallèle à leur position stratigraphique, donc à leur ancienneté supposée, est également perceptible. La typologie des armatures semble évoquer, par comparaison avec le Bassin parisien, une attribution au Néolithique récent dans la couche 4 qui se caractérise par des armatures tranchantes et au Néolithique final à pointes à pédoncule et ailerons dans la couche 3. Le matériel significatif de la couche 2 consiste en tessons de l'âge du Bronze.

Les trois datations radiocarbone disponibles montrent une évolution chronologique régulière du bas vers le haut des dépôts. La date du squelette de la tombe de la couche 5, à la base du remplissage, est de quelques centaines d'années plus ancienne que celle des ossements de la limite des couches 4 et 3, qui est elle-même antérieure à celle des ossements de la transition des couches 3 et 2.

L'anthropologie révèle, quant à elle, une modification des pratiques funéraires entre la couche 5 et les couches sus-jacentes du remplissage. La couche 5 a livré une sépulture individuelle sous cairn qui ressemble à la tombe du Néolithique moyen de Salet tandis que les couches 4 à 2 contenaient des ossements humains en vrac qui évoquent davantage les sépultures plurielles des phases récente et finale du Néolithique.

Prise isolément, chacune de ces observations peut paraître un peu ténue eu égard aux piètres conditions de la fouille de 1976 et des relevés réalisés à cette occasion. Leur confrontation semble cependant suffisamment éclairante pour permettre de proposer une nouvelle interprétation de l'évolution chronologique, fonctionnelle et culturelle des différents niveaux de la grotte CH1 de Chauveau.

À notre sens, la cavité n'a pas livré une sépulture collective utilisée par un seul groupe humain du SOM comme le suggérait la première étude du site, qui note cependant justement — mais sans aller au bout de cette observation — une certaine durée d'utilisation attestée par l'inhumation inférieure (Boné *et al.*, 1983).

Au contraire, plusieurs phases sépulcrales relevant de groupes culturels différents se sont succédé dans le site.

Comme proposé par Otte & Évrard (1985), le défunt en décubitus sous un cairn de la couche 5 remonte bien au Néolithique moyen. La comparaison de la datation ^{14}C classique avec le riche corpus de dates sépulcrales en milieu karstique disponible en Wallonie l'atteste à suffisance (Toussaint, 2002a). La tombe s'insère en effet dans une petite série de sépultures du Néolithique moyen ayant livré un ou quelques sujets. Outre les tombes individuelles de Salet et de Moniat, les sépultures collectives à défunts peu nombreux de l'abri des Autours et du trou de la Heid et quelques sites fouillés anciennement, comme par exemple les grottes D et B d'Hastière, relèvent de ce groupe. Cet ensemble de sites préfigure le développement des sépultures plurielles qui caractériseront les périodes suivantes du Néolithique.

Ces phases plus récentes semblent bien attestées à Chauveau CH1 par les quelques ossements de la couche 4 et surtout par l'amas osseux de la couche 3. La datation radiocarbone à 4470 BP ainsi que la présence de flèches à tranchant transversal relèvent d'un Néolithique récent plus ou moins apparenté au SOM *stricto sensu*. La seconde date, à 4120 BP, qui correspond au sommet de la couche 3 ou à la base de la couche 2, et les pointes à pédoncule et ailerons naissants pourraient, dans ce modèle, correspondre au Néolithique final.

On ne peut que regretter, au vu de la richesse d'un tel schéma (fig. 5), la piètre qualité des fouilles entreprises en 1976 à Chauveau par un groupe mal informé à propos des méthodes de fouilles archéologiques et anthropologiques modernes, il est vrai non encore utilisées en Wallonie à cette époque. Au vu de son extraordinaire potentialité en terme de compréhension des modifications des pratiques funéraires au cours des phases moyenne et récente du Néolithique régional, un tel site aurait nécessité une fouille associant en permanence des spécialistes de la préhistoire funéraire et de la paléanthropologie. La liste des lacunes qui résultent de cette situation est navrante.

La succession des occupations du site présentée ici aurait pu dépasser le stade de l'hypothèse, essentiellement en ce qui concerne la nature exacte de la couche 4 dont l'interprétation comme sépulture plurielle relève plus du niveau de la présomption que de la certitude.

L'évolution des pratiques funéraires qui ont été fossilisées dans ce site clé pour la compréhens-

sion des rapports que les vivants entretenaient avec la mort et avec leurs morts au fil des successions de cultures aurait pu être mieux comprise. Le décryptage de plans précis et la réalisation de remontages entre ossements auraient ainsi contribué à distinguer la nature collective (inhumations successives) ou multiple (dépôts simultanés) des sépultures plurielles des couches 3 et 4. Une telle distinction est loin d'être anodine pour la discussion des comportements des populations du passé; en effet, le caractère collectif d'une sépulture est davantage le reflet d'une population relativement paisible qui inhume ses défunts au fur et à mesure de leur décès alors qu'une sépulture multiple, c'est-à-dire où les différents défunts sont portés en terre en même temps, traduit souvent des épisodes violents comme des guerres, des massacres ou des épidémies.

Enfin, l'étude anthropologique n'aurait pas été forcée, comme dans la publication initiale (Halaczek, in Boné *et al.*, 1983), d'envisager globalement les ossements des couches 2 à 4. Il aurait été possible d'étudier l'évolution des caractères morphologiques des groupes humains du Néolithique récent et final, notamment de tester des continuités ou des déplacements de population.

Remerciements

L'auteur tient à exprimer sa gratitude à toutes les personnes qui ont bien voulu l'aider dans la préparation de cet article, et plus particulièrement à :

- Sylviane Lambermont, Louis Bruzzese et Jean-François Lemaire, dessinateurs à l'Association wallonne d'Études mégalithiques, pour leur assistance technique;
- Cécile Honnay et Paul du Ry, responsables du musée de la Vieille Ferme, à Godinne, qui ont permis un réexamen du matériel et la réalisation de nouvelles datations radiocarbone;
- Thierry Fastrès pour quelques éclaircissements relatifs à la fouille de 1976;
- Gaëtan Boden.

Bibliographie

BAILLOUD G., 1964. *Le Néolithique dans le Bassin parisien*, Paris, CNRS, II^e supplément à Gallia Préhistoire, 394 p., 7 pl.

BELLIER Cl. & CATTELAÏN P., 1986-1987. « Le trou des Blaireaux à Vaucelles », *Bulletin de l'Association scientifique liégeoise pour la recherche archéologique*, XVIII, 1986-1987 : 35-49.

BONÉ Éd., CORDY J.-M., GILOT Ét., HALACZEK B., VAN IMPE L., VERGER-PRATOUCY J.-C. & VERMEERSCH P.M. 1983. « Nouvelle contribution à l'anthropologie et à la préhistoire du Massif de Chauveau (Godinne-sur-Meuse, Belgique) », *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, 94 : 5-49.

BURNEZ-LANOTTE L., 1989. *Le rituel funéraire de la culture de Seine-Oise-Marne dans le bassin mosan en Belgique*, in *Actes du XLIX^e Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique et du 3^e Congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique*, Namur, 18-21 août 1988, t. 2, p. 93-107.

CAHEN D. & DE LAET S.J., 1980. « Persistance de la civilisation de Seine-Oise-Marne à l'âge du Bronze dans certaines régions de Belgique », *Helinium*, XX : 114-135.

CAUWE N., 1995. « Chronologie des sépultures de l'abri des Autours à Anseremme-Dinant », *Notae Praehistoricae*, 15 : 51-60.

CAUWE N., POLET C. & ORBAN R., 2000. « Nouvelles datations d'ensembles funéraires du Néolithique moyen du sud de la Belgique », *Internéo*, 3 : 29-35.

CHAMBON P., SALANOVA L. & GUY H., 1997. *La longue histoire des sépultures collectives du bassin parisien*, in A. Baijot (coord.), *Le Secret des dolmens*, catalogue d'exposition, Wéris, Musée des Mégalithes, p. 3-34.

DE LAET S.J., 1982. *La Belgique d'avant les Romains*. Wetteren, Universa, 793 p.

DE LOË A. & RAHIR Edm., 1913. *Fouilles au « Trou-des-Blaireaux » à Vaucelles (province de Namur). Lieu de sépulture néolithique, habitat de l'âge du renne*, Bruxelles, Hayez, extrait des *Mémoires de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, XXIV, 1905, 17 p.

DUBUIS G. & DUBUIS-LEGENTIL J., 1993. *La sépulture mésolithique de Loverval*, Marcinelle, 64 p.

GILOT Ét., 1985. « Le squelette de Salet dans la chronologie ¹⁴C », *Helinium*, 25 : 190-193.

MARIËN M. E., 1950. « Poteries de la civilisation de Seine-Oise-Marne en Belgique », *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, XXII : 79-85.

- MARIËN M. E., 1952. « La civilisation de Seine-Oise-Marne en Belgique », *L'Anthropologie*, LVI : 87-92.
- OTTE M. & ÉVRARD J.-M., 1985. « Salet : sépulture du Néolithique moyen », *Helinium*, 25 : 157-164.
- RENARD C., 2004. « Première caractérisation des industries lithiques du 3^e millénaire en Centre-Nord de la France. Les armatures de flèches de la fin du 4^e et du 3^e millénaire dans le bassin de la Seine », *Anthropologica et Præhistoricae*, 115 : 103-113.
- TOUSSAINT M., 1985. « Étude anthropologique de la sépulture néolithique de Salet, province de Namur, Belgique », *Helinium*, 25 : 165-189.
- TOUSSAINT M., 1997. *Gerpennes, Loverval. Deux sépultures du Mésolithique ancien*, in M.-H. Corbiau (coord.), *Le patrimoine archéologique de Wallonie*, Namur, p. 149-150.
- TOUSSAINT M., 1999. « Deux tiers de siècle après sa découverte, le crâne de Moniat (Dinant, province de Namur) refait surface, ... aux USA! », *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie »*, 39 : 185-198.
- TOUSSAINT M., 2002a. « Problématique chronologique des sépultures du Mésolithique mosan en milieu karstique », *Notae Præhistoricae*, 22 : 141-166.
- TOUSSAINT M., 2002b. « Durbuy/Heyd : positionnement chronologique de l'ossuaire de La Préalée II par AMS », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 10 : 176-179.
- TOUSSAINT M. & BECKER A., 1992. « La sépulture Michelsberg du trou de la Heid à Comblain-au-Pont (province de Liège, Belgique) », *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie »*, 32 : 7-30.
- TOUSSAINT M., PIRSON St., LÓPEZ BAYÓN I., BECKER A., LACROIX Ph. & LAMBERMONT S., 1999. « Bilan préliminaire de trois années de fouille à l'Abri Supérieur de Goyet (Gesves, province de Namur) », *Notae Præhistoricae*, 19 : 39-47.

Adresse de l'auteur :

Michel TOUSSAINT
Direction de l'Archéologie
Ministère de la Région wallonne
Rue des Brigades d'Irlande, 1
5100 Namur
BELGIQUE
mtoussaint1866@hotmail.com
m.toussaint@mrw.wallonie.be